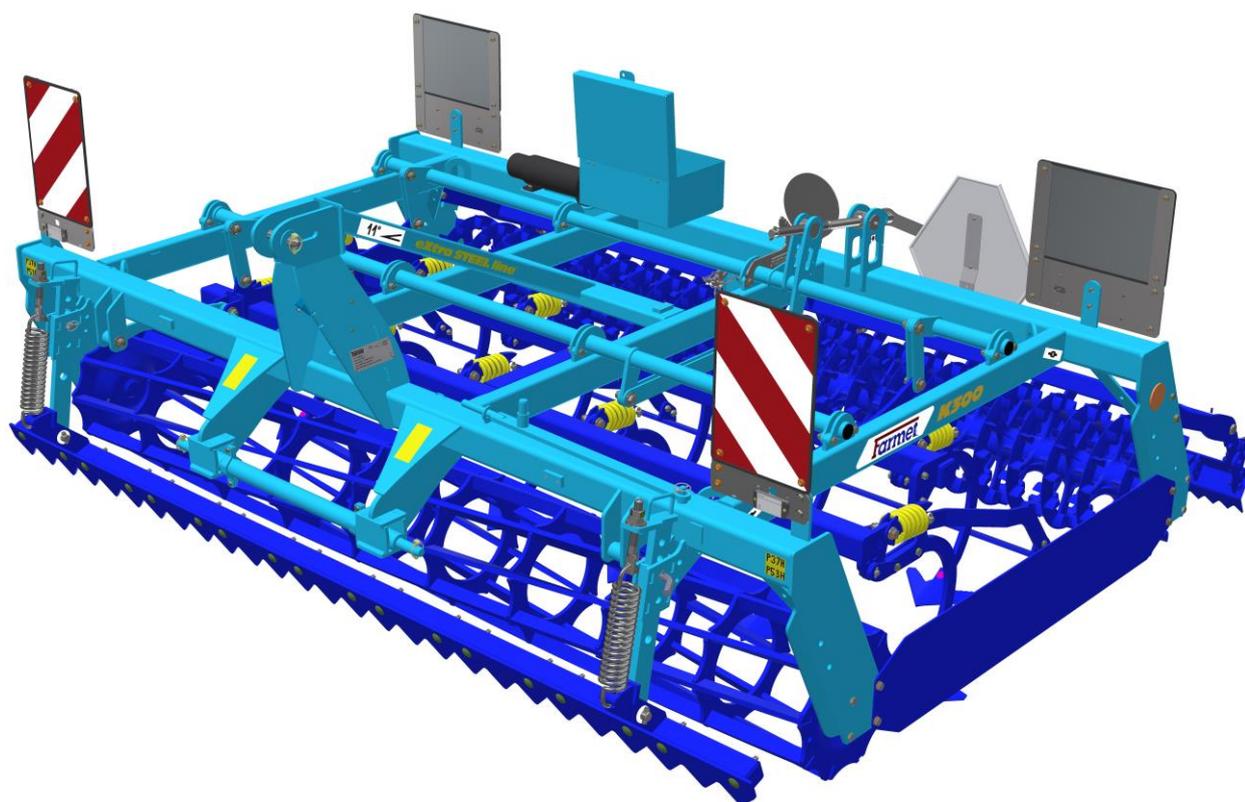


MODE D'EMPLOI

KOMPAKTOMAT PORTÉ

K250N | K300N



Édition : 14 | Valide depuis le : 01/01/2025

Cher client,

Les machines portées **KOMPAKTOMAT** sont des produits de qualité de la société Farmet a.s. Česká Skalice. Vous pouvez profiter des bénéfices de votre machine et en particulier de ses avantages après la lecture minutieuse du mode d'emploi.

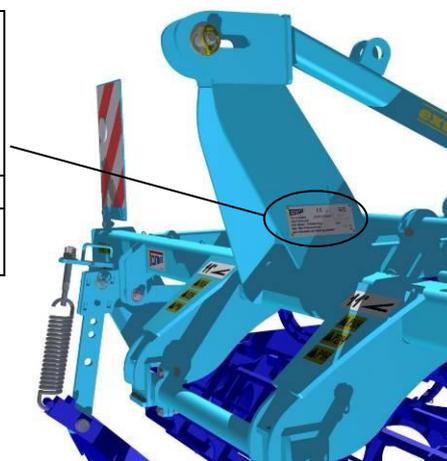
Le numéro de fabrication de la machine est marqué sur la plaque de fabrication et noté dans l' mode d'emploi. Il est nécessaire de mentionner toujours ce numéro de fabrication, quand vous commandez les pièces de rechange pour la réparation éventuelle. La plaque de fabrication est placée sur la partie central à proximité du timon.

N'utilisez les pièces de rechange aux déchaumeurs que selon le Catalogue des pièces de rechange publié officiellement par la société Farmet a.s. Česká Skalice.

Possibilité d'utilisation de Votre machine

Le compactomat est désigné pour la préparation de la terre avant les semailles comme une opération suivante après le labour ou le déchaumage. La machine est destinée pour les tracteurs à une capacité de **55-75 kW**. Le traitement optimal de la terre est avec la vitesse de **10-12 km/heures**.

				Farmet a.s. Jířinková 276 Česká Skalice
TYP/VARIANTA	KOMPAKTOMAT K 300 N			
ČÍSLO SCHVÁLENÍ	N-677-03-05			
ROK VÝROBY/VÝROBNÍ ČÍSLO				
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST	1510	kg		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST NA NÁPRAVĚ	-	kg		



SPÉCIFICATIONS DE LA MACHINE

Par défaut la machine est composée des parties suivantes:

- Atelage à trois points pour raccorder à la machine de traction TBZ
- Cadres porteurs de la machine
- La machine en version standard est équipée d'écrans de sécurité avant et arrière avec hachures rouges et blanches en biais et réflecteurs, ainsi que d'un tableau réfléchissant du marquage arrière des véhicules selon la Commission économique européenne n° 69

PARAMÈTRES		K 250 N	K 300 N
Largeur de travail + de transport (mm)		2580	3000
Profondeur de travail (mm)		0 – 100	
Nombre des socs à flèches / à ciseaux		11 / 26	13 / 30
Capacité de travail (ha/h)		2 - 3	2,2 – 3,2
Moyen de traction (kw)		55 - 65	60 – 75
Vitesse de travail (km/h)		10-12	
Vitesse maximale de transport (km/h)		20	
Accessibilité en pente maximale (°)		11	
Longueur maximale de la machine (mm)		2560	
Poids (kg)		1155	1510
Demande sur TBZ du tracteur	Écartement des articulations d'attelage inférieures (mesuré sur les axes des articulations)	870+/- 1,5 mm	
	Ø du trou des articulations d'attelage inférieures pour les goupilles d'attelage de la machine	Ø29 mm	
	Ø de l'orifice de l'articulation supérieure destinée au goujon de suspension de la machine	Ø26 mm	

- SOMMAIRE	p. 3
- PARAMETRES LIMITES DE LA MACHINE	p. 4
INFORMATIONS SUR LA SECURITE	p. 4
- A. CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION	p. 4
ACCESSOIRES DE PROTECTION	p. 5
- B. TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT	p. 6
- C. MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE	p. 6
- D. ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	p. 6-8
- 1. DESCRIPTION DE LA MACHINE	p. 9
1.1 PARTIES DE TRAVAIL DE LA MACHINE	p. 9-12
- 2. MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT	p. 12
- 3. MISE EN SERVICE	p. 13
3.1 ATTELAGE AU TRACTEUR	p. 14
- 4. TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION	p. 15
- 5. RÉGLAGE DES ORGANES DE TRAVAIL DE LA MACHINE	p. 16
5.1 RÉGLAGE DU NIVELEUR AVANT À RESSORTS	p. 16
5.2 RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE LA SECTION DE SOCS	p. 17
5.3 RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU NIVELEUR AU-DELÀ DES SOCS	p. 18
5.4 RÉGLAGE DE LA PRESSION DU NIVELEUR DE FINITION	p. 19
- 6. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE	p. 20
6.1 PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE	p. 20
6.2 REMPLACEMENT DES SOCS USES	p. 21
6.3 REMPLACEMENT DES PALIERS DES ROULEAUX DE TRAVAIL	p. 22
6.3.1 UTILISATION DU DISPOSITIF DE DEMONTAGE ET DE MONTAGE DES PALIERS	p. 2,3
6.3.1.1 DEMONTAGE DU PALIER COMPLET	p. 24
6.3.1.2 DEMONTAGE DE LA BAGUE UNIQUEMENT	p. 25
6.3.1.3 MONTAGE DES PALIERS SUR LES AXES	p. 26
6.3.2 UTILISATION DES PLAQUES D'ECARTEMENT	p. 28
- 7. EQUIPEMENT HORS STANDARD DE LA MACHINE	p. 28
7.1 HYDRO-NIVELEURS	p. 28
7.2 HYDRO-PROFONDEUR	p. 29
7.3 CULTIVATEURS STOP	p. 29
- 8. LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE	p. 30
- 9. SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE	p. 30
- DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ	p. 31

PARAMETRES LIMITES DE LA MACHINE

- La machine est destinée à la préparation du sol avant semis après le labourage ou le déchaumage jusqu'à dans une profondeur de 0 mm à 100 mm lors du travail du sol dans l'agriculture. Tout autre type d'utilisation dépassant le but fixé est interdit.
- ^(x) La machine est manipulée par une seule personne – le conducteur du tracteur.
- ^(x) Le tractoriste ne doit pas utiliser la machine dans d'autres buts, en particulier :
 - ^(x) pour le transport des personnes et d'animaux sur la construction de la machine,
 - ^(x) pour le transport des charges sur la construction de la machine.
 - ^(x) pour l'attelage de la machine à d'autres dispositifs de traction que ceux indiqués dans le chapitre „3.1./page 14“.

INFORMATIONS SUR LA SECURITE



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse immédiate pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation pouvant engendrer des blessures légères. Il signale également des actes dangereux en rapport avec une activité pouvant engendrer des blessures .

A. CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION

- A.1** ^(x) La machine est fabriquée en conformité avec le dernier état de la technique et les règles de sécurité approuvées. Néanmoins, l'utilisation de cette machine peut engendrer un risque de blessures pour l'utilisateur ou tierces personnes ou un risque d'endommagement de la machine ou d'apparition d'autres dommages matériels.
- A.2** ^(xx) Utilisez la machine uniquement lorsqu'elle est en parfait état technique, en conformité avec sa destination, en prenant en considération les risques et en respectant les consignes de sécurité figurant dans ce mode d'emploi !
Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages provoqués par l'utilisation de la machine en contradiction avec les paramètres limites de la machine et avec les consignes d'utilisation de la machine (chapitre A et 5). L'utilisateur est le seul responsable.
Supprimez immédiatement surtout les défauts pouvant influencer négativement la sécurité!
- A.3** ⁽⁷⁾ La machine peut être manipulée par une personne désignée par l'exploitant selon les conditions suivantes :
- ⁽⁸⁾ elle doit être titulaire d'un permis de conduire valide de la catégorie correspondante,
 - ⁽⁹⁾ elle doit avoir pris connaissance des règles de sécurité relatives au travail avec la machine et doit maîtriser la manipulation de la machine,
 - ⁽¹⁰⁾ la manipulation est interdite aux adolescent(e)s,
 - ⁽¹¹⁾ elle doit connaître la signification des symboles de sécurité placés sur la machine. Leur respect est important pour un fonctionnement sûr et fiable de la machine.
- A.4** ⁽¹²⁾ L'entretien et les réparations de la machine doivent être effectués uniquement par une personne :
- ⁽¹³⁾ désignée par l'exploitant,

- ⁽¹⁴⁾ formée dans le domaine mécanique et connaissant les réparations des dispositifs mécaniques similaires,
- ⁽¹⁵⁾ ayant pris connaissance de façon justifiable des règles de sécurité relatives au travail avec la machine,
- ⁽¹⁶⁾ possédant lors de la réparation de la machine attelée au tracteur le permis de conduire de la catégorie correspondante.

A.5 ⁽¹⁷⁾ Le conducteur doit assurer la sécurité d'autres personnes lors du travail avec la machine et lors du transport.

A.6 ⁽¹⁸⁾ Lors du travail de la machine dans le champ ou lors du transport, l'utilisateur doit commander la machine de la cabine du tracteur.



A.7 ⁽¹⁹⁾ Le conducteur peut monter sur la construction de la machine uniquement lorsque la machine est au repos et après le blocage de la machine contre le mouvement et ce uniquement pour des raisons suivantes :

- ⁽²¹⁾ réparation et maintenance de la machine,
- ⁽²⁸⁾ réglage des éléments de travail de la machine après le dépliage des châssis latéraux.



A.8 ^(xxx) Lorsque vous montez sur la machine, ne montez pas sur les pneus des essieux ou sur d'autres pièces rotatives. Elles peuvent tourner et vous pouvez vous provoquer des blessures graves consécutives à la chute.



A.9 ⁽²²⁾ Toutes modifications ou ajustements sur la machine peuvent être réalisés uniquement avec l'accord écrit du fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages engendrés par le non respect de cette consigne. La machine doit toujours être équipée d'accessoires, de dispositifs et d'équipements prescrits, y compris de symboles de sécurité. Tous les symboles d'avertissement et de sécurité doivent être maintenus en état lisible et à leurs places. En cas d'endommagement ou de perte, il est nécessaire de les remplacer immédiatement.

A.10 ⁽²³⁾ Le conducteur doit pouvoir disposer à tout moment lors du travail du Mode d'emploi avec les exigences en matière de sécurité au travail.



A.11 ⁽²⁴⁾ Le conducteur ne doit pas consommer lors de l'utilisation de la machine de l'alcool, des médicaments, des produits stupéfiants et hallucinogènes qui réduisent la concentration et les capacités de coordination. Si le conducteur doit prendre des médicaments prescrits par le médecin ou s'il consomme des médicaments en vente libre, il doit être informé par le médecin sur sa capacité de manipuler la machine de façon responsable et sûre dans ces conditions.



ACCESSOIRES DE PROTECTION

Pour la manipulation et l'entretien de la machine, utilisez:

- d'une tenue adhérente
- de lunettes et de gants de protection pour vous protéger de la poussière et des parties tranchantes de la machine



B. TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT

- B.1** ⁽¹⁾ La capacité de charge du moyen de transport destiné au transport de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine transportée. Le poids total de la machine figure sur la plaque signalétique.
- B.2** ⁽²⁾ Les dimensions de la machine transportée ainsi que du moyen de transport doivent répondre aux règles en vigueur relatives au transport sur des voies de communication (ordonnances, lois).
- B.3** ⁽³⁾ La machine transportée doit être fixée au moyen de transport toujours de façon à éviter la libération spontanée.
- B.4** ⁽⁴⁾ Le transporteur est responsable des dommages provoqués par la libération d'une machine mal ou insuffisamment fixée au moyen de transport.



C. MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE

- C.1** ⁽¹⁾ La capacité de charge du dispositif de levage et des moyens de fixation destinés à la manipulation de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine manipulée.
- C.2** ⁽²⁾ La fixation de la machine pour manipulation doit être réalisée uniquement dans les endroits prévus à cet effet et marqués par des étiquettes autocollantes représentant une „chaîne“. 
- C.3** ⁽³⁾ Après la fixation (l'accrochage) dans les endroits prévus à cet effet, il est interdit de demeurer dans l'espace de la portée de la machine manipulée.



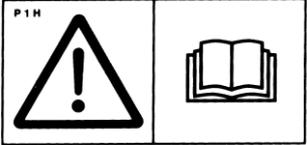
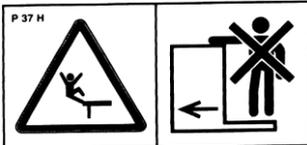
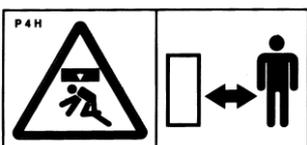
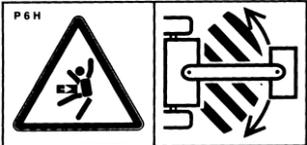
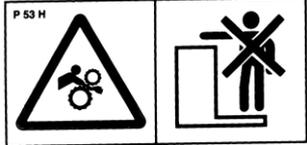
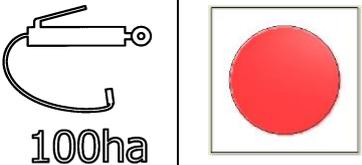
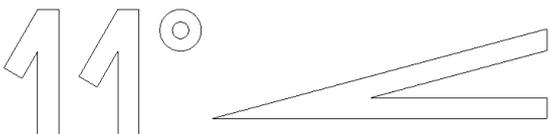
D. ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les étiquettes d'avertissement de sécurité servent à protéger le personnel.

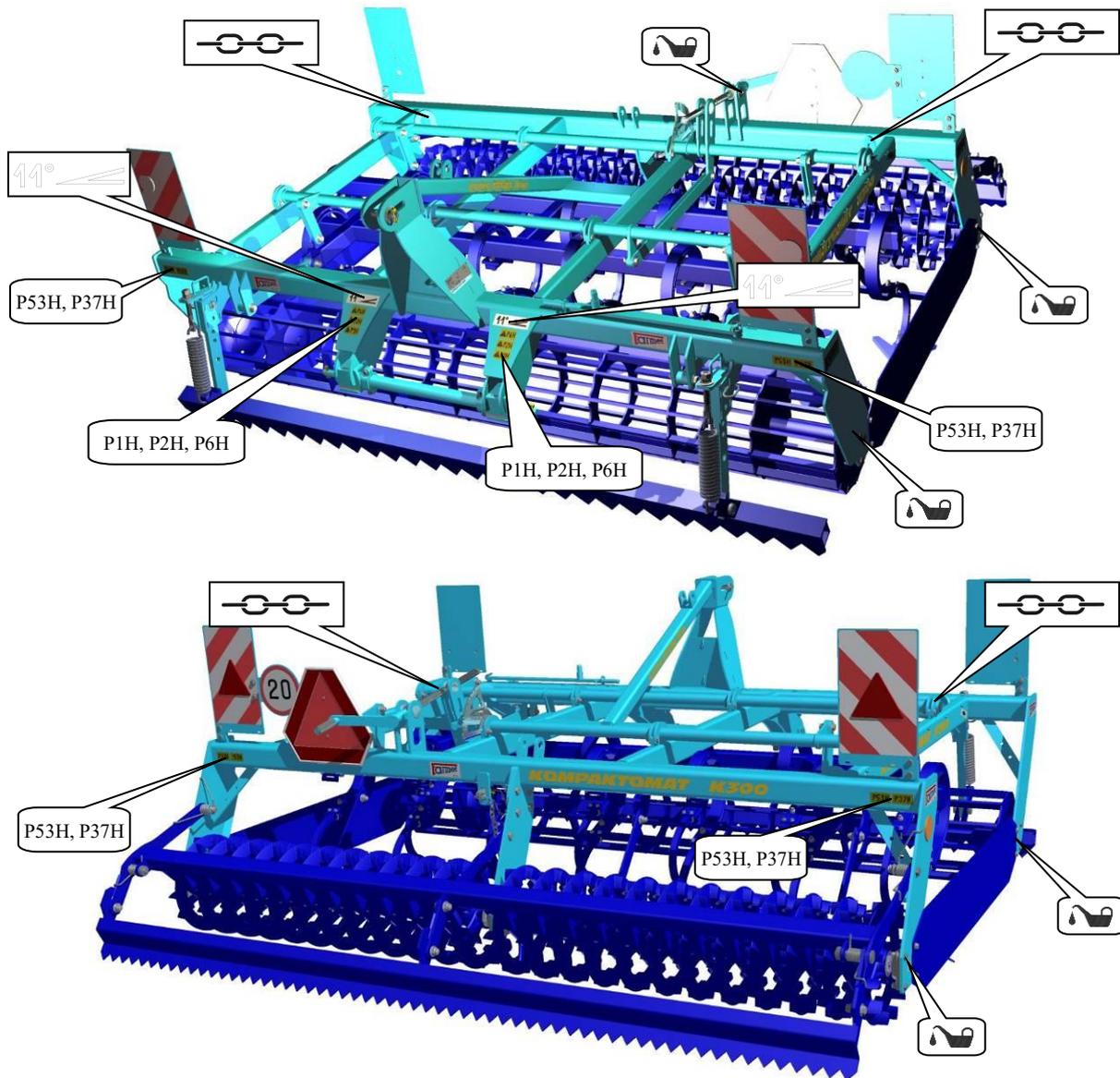
EN RÈGLE GÉNÉRALE:

- D.1** V Respectez strictement les étiquettes de sécurité.
- D.2** Toutes les consignes de sécurité sont valables également pour les autres utilisateurs.
- D.3** L'utilisateur est obligé de veiller à ce que les plaques signalétiques apposées sur la machine soient complètes et lisibles et de les remplacer par des neuves en cas d'endommagement.
- D.4** L'aspect et la signification précise des plaques de sécurité et d'avertissement sont spécifiés dans le tableau suivant.

Tab. 1 – étiquettes de sécurité d'avertissement autocollantes placées sur la machine

ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ D'AVERTISSEMENT	EMPLACEMENT SUR LA MACHINE	TEXTE DE L'ÉTIQUETTE
	<p>P 1 H</p>	<p>Avant le maniement de la machine lisez soigneusement l'mode d'emploi. Lors du service respectez l'instruction et les règles de sécurité pour la marche de la machine.</p>
	<p>P 37 H</p>	<p>La marche et le transport sur la construction de la machine sont rigoureusement interdits</p>
	<p>P 2 H</p>	<p>Lors du branchement ne montez pas dans l'espace entre le tracteur et la machine, de même ne montez pas dans cette espace tant que le tracteur et la machine sont en marche et le moteur n'est pas débrayé.</p>
	<p>P 4 H</p>	<p>Restez hors de la portée de la machine soulevée tant qu'elle ne se trouve pas par terre et sa chute n'est pas menacée</p>
	<p>P 6 H</p>	<p>Restez hors de la portée de l'ensemble – tracteur machine d'agriculture tant que le moteur du tracteur est en marche.</p>
	<p>P 53 H</p>	<p>Ne vous approchez pas des parties rotatives de la machine tant qu'elles ne sont pas en repos, c'est à dire ne tournent pas.</p>
		<p>Points de lubrification marqués sur la machine.</p>
		<p>Désignation de la disponibilité de pente de la machine.</p>
		<p>Marquage des points pour la suspension sûre de la machine par un dispositif de levage.</p>

Dess. 1 – Position des plaques de sécurité autocollantes sur la machine

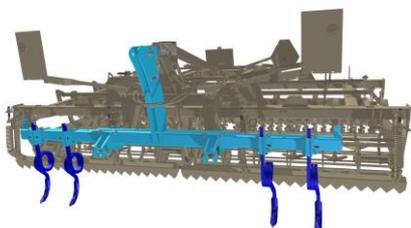


1. DESCRIPTION DE LA MACHINE

La structure de la machine est portée sur l'attelage à trois points arrière du tracteur. La version de base de la machine est composée du cadre porteur avec attelage à trois points de catégorie 2 et des parties de travail de la machine (voit le dess. 2).

1.1 PARTIES DE TRAVAIL DE LA MACHINE

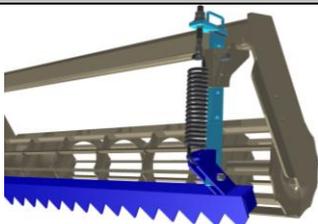
EFFACE-TRACES AVEC CISEAU – attention, ne constitue pas l'équipement standard de la machine



CC

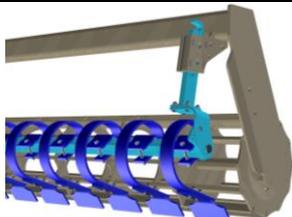
Efface-traces à déblocage automatique avec ciseau. Convient à tous types de sols. Possibilité de réglage mécanique de la profondeur jusqu'à 80mm. Possibilité de réglage de la position précisément derrière les roues du tracteur jusqu'à une largeur de 4000mm. Possibilité de changer le nombre de cultivateurs de 1 à 4 derrière la roue. Conçu en tant que pièce intermédiaire entre le tracteur et Kompaktomat. Attention, l'utilisation d'efface-traces éloigne le centre de gravité de l'ensemble du tracteur !

NIVELEURS AVANT



FL – niveleur denté avant fixe

Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE. Niveleur à déblocage automatique en profilé denté. Construction massive pour un nivelage précis du sillon brut.



FB – niveleur avant en segments flexibles

Niveleur à déblocage automatique en segments flexibles indépendants. Meilleur émiettement.

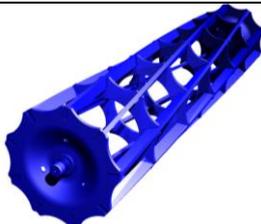
ROULEAUX AVANT



BR - rouleau à lames - Ø40 cm - 60 kg/m

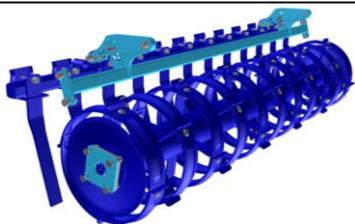
Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE, comme rouleau avant.

Émiettement de mottes de qualité. Ne convient pas dans des conditions humides.



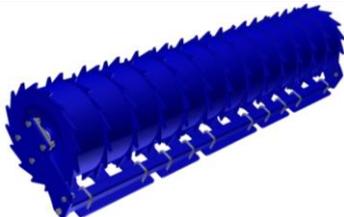
SB - rouleau hélicoïdal à lames - Ø40 cm - 60 kg/m

Émiettement de mottes de qualité. Convient aux conditions humides.



RR - rouleau ring Ø40 cm - 115 kg/m

Travail de qualité de tous les types de sols, bon guidage en profondeur, convient même aux sols plus humides.



SR - rouleau à segments Ø40 cm - 115 kg/m

Excellent travail dans des sols moyennement lourds et durs à durs, bon émiettement et altération de mottes, bon guidage en profondeur. Ne convient pas aux sols très sableux et poussiéreux.

SECTION A SOCS



AL - section

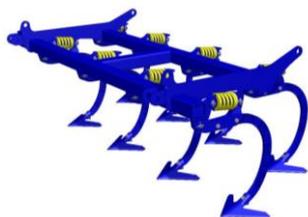
Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE.

La section à socs est munie de socs patte d'oie d'une largeur de 25 cm en deux rangées. Chaque soc est protégé par un ressort à lame. Cette section à soc convient aux sols plus légers sans résidus végétaux. Derrière les socs se trouve une lame de redressement.



CF - section

La section à socs est munie de ciseaux étroits de 7 cm de largeur en quatre rangées. Cette section à socs convient pour le travail du sol au printemps, lorsqu'il n'est pas nécessaire de remonter à la surface la terre humide, ou du sol lourd. Derrière les socs se trouve une lame de redressement.



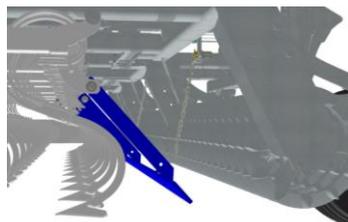
AP - section

La section universelle à socs est munie de socs patte d'oie de 25 cm de largeur en deux rangées. Les socs sont montés sur des étançons avec une géométrie permettant d'améliorer le passage des résidus végétaux. Par conséquent, cette section à socs convient aux terrains avec de nombreux résidus végétaux broyés, ainsi qu'aux sols lourds. Derrière les socs se trouve la lame de redressement.

	AL	CF	AP
Nombre de rangées de socs (pc) / Ecartement des rangées (mm)	2 / 400	4 / 240	2 / 490
Niveleur derrière les socs	●●●●	●●●●	●●●●
Traitement toute surface	●●●●	●●●○	●●●●
Convient aux sols légers	●●●●	●●●●	●●●●
Convient aux sols moyens	●●●○	●●●○	●●●●
Convient aux sols lourds	●●●○	●●●○	●●●●
Convient aux sols pierreux	●●●○	●●●○	●●●●
Convient aux sols humides	●●○○	●●●●	●●○○
Résistance au bourrage	●●○○	●●●○	●●○○

● - MAX / ○ - MIN

NIVELEURS DERRIERE LES SOCS

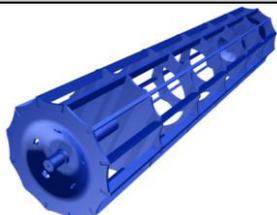


LAME DE REDRESSEMENT DERRIERE LES SOCS

Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE.

La lame est placée derrière les sections à socs avec des socs à patte-d'oie et dents, c'est-à-dire, A-section, B-section, C-section. La lame sert à redresser le sol ameubli devant le rouleau arrière.

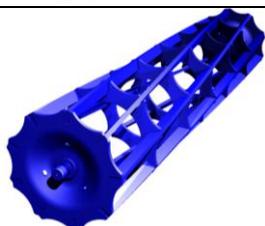
ROULEAUX ARRIÈRE



BR - rouleau à lames - Ø40 cm - 60 kg/m

Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE, comme rouleau avant.

Émiettement de mottes de qualité. Ne convient pas dans des conditions humides.



SB - – rouleau hélicoïdal à lames - Ø40 cm - 60 kg/m

Émiettement de mottes de qualité. Convient aux conditions humides.



CR - rouleau crosskill - Ø40 cm - 170 kg/m

Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE.

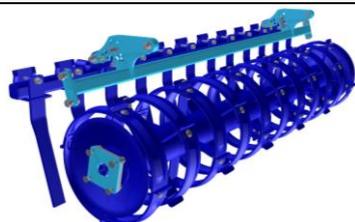
Excellent travail des sols légers, moyennement durs et durs, compactage de qualité et bon émiettement des mottes.



DCR – rouleau crosskill deux rangées - Ø40 cm / Ø40 cm - 175 kg/m

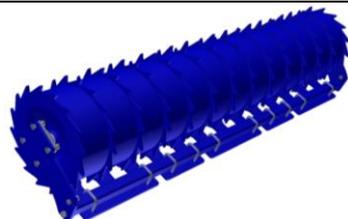
Excellent travail des sols légers, moyennement durs et durs, compactage de qualité et bon émiettement des mottes.

Attention, l'utilisation de ce type de rouleau arrière éloigne le centre de gravité de l'ensemble du tracteur!



RR - rouleau ring Ø40 cm - 115 kg/m

Travail de qualité de tous les types de sols, bon guidage en profondeur, convient même aux sols plus humides.



SR – rouleau à segments Ø40 cm - 115 kg/m

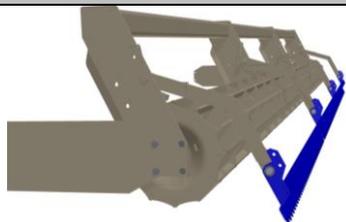
Excellent travail dans des sols moyennement lourds et durs à durs, bon émiettement et altération de mottes, bon guidage en profondeur. Ne convient pas aux sols très sableux et poussiéreux.

	BR	SB	CR	DCR	RR	SR
Émiettement	●●●○	●●●○	●●●●	●●●●	●●○○	●●○○
Compactage	●●●○	●●●○	●●●●	●●●●	●●●●	●●●○
Guidage en profondeur	●●●●	●●●●	●○○○	●●○○	●●●●	●●●●
Résistance au bourrage	●●○○	●●○○	●●○○	●●●●	●●●●	●●●○
Convient aux sols pierreux	●●●○	●●●○	●●○○	●○○○	●●○○	●●●○

Convient aux sols humides	●○○○	●●●○	●●○○	●●●○	●●●●	●●●○
Sols lourds	●●○○	●●○○	●●●○	●●●○	●●●○	●●●○
Sols moyennement durs	●●●○	●●●○	●●●●	●●●●	●●●○	●●●○
Sols légers	●●●●	●●●●	●●●●	●●●●	●●●○	●●●○

● – MAX / ○ – MIN

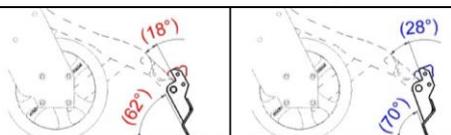
OPERATIONS DE FINITION



NIVELEUR DE FINITION ARRIERE

Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE.

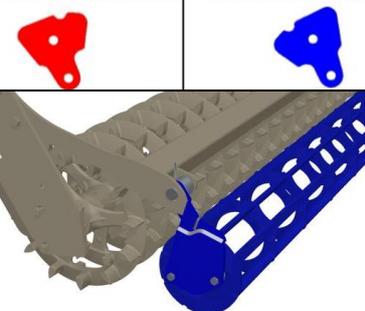
Le niveleur derrière le rouleau arrière nivelle et répartit uniformément le sol ameubli.



Butées du niveleur

Fait partie de l'équipement de la VERSION STANDARD DE LA MACHINE.

- butées orientables pour un réglage plus agressif du niveleur arrière



ROULEAU DE FINITION ARRIERE (pr.220mm)

- émiettement actif des résidus de mottes après le rouleau arrière.
Utilisable derrière tous les types de rouleaux arrière.

2. MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT

- L'exploitant doit réaliser le montage selon les instructions du fabricant, de préférence en collaboration avec un technicien spécialisé désigné par le fabricant.
- L'exploitant doit assurer à la fin du montage un essai de fonctionnement de toutes les parties montées.
- L'exploitant doit veiller à ce que la manipulation de la machine à l'aide d'un dispositif de levage lors du montage soit en conformité avec le chapitre „C“.



3. MISE EN SERVICE



- Avant de réceptionner la machine, testez et contrôlez si elle n'a pas subi de dommages lors du transport et vérifiez la présence de toutes les pièces figurant sur le bon de livraison.
- Avant de mettre la machine en marche, lisez attentivement ce mode d'emploi.
- Avant la première utilisation de la machine, familiarisez-vous avec ses éléments de commande et avec son fonctionnement en général.
- Lors du travail avec la machine, respectez non seulement les consignes figurant dans ce mode d'emploi, mais également les règles générales relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité de transport, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement en vigueur.
- Avant toute utilisation (mise en marche), le conducteur doit contrôler la machine du point de vue d'intégralité, de sécurité au travail, d'hygiène au travail, de sécurité incendie, de sécurité de transport et de protection de l'environnement.
- **IL EST INTERDIT DE METTRE EN MARCHÉ UNE MACHINE PRÉSENTANT DES SIGNES D'ENDOMMAGEMENT!!**
- L'attelage de la machine au tracteur doit être réalisé sur une surface droite et consolidée.
- Lors du travail en pente, respectez l'accessibilité de pente minimale depuis tout l'ensemble **TRACTEUR – MACHINE**.
- Avant de démarrer le moteur du tracteur, contrôlez l'absence de personnes ou d'animaux dans l'espace de travail de l'ensemble et mettez en marche le signal sonore d'avertissement.
- Le conducteur répond de la sécurité et de tous les dommages provoqués par le fonctionnement du tracteur et de la machine attelée.
- Le conducteur doit respecter lors du travail les règles techniques et de sécurité de la machine fixées par le fabricant.
- Lorsqu'il effectue un demi-tour au niveau du chaire, le conducteur est obligé de sortir les éléments de travail de la terre.
- Le conducteur est obligé de respecter lors du travail les profondeurs de travail et les vitesses prescrites, indiquées dans le mode d'emploi.
- Avant de quitter la cabine de tracteur, le conducteur est obligé d'abaisser la machine et de bloquer l'ensemble contre le déplacement.

3.1 ATTELAGE AU TRACTEUR

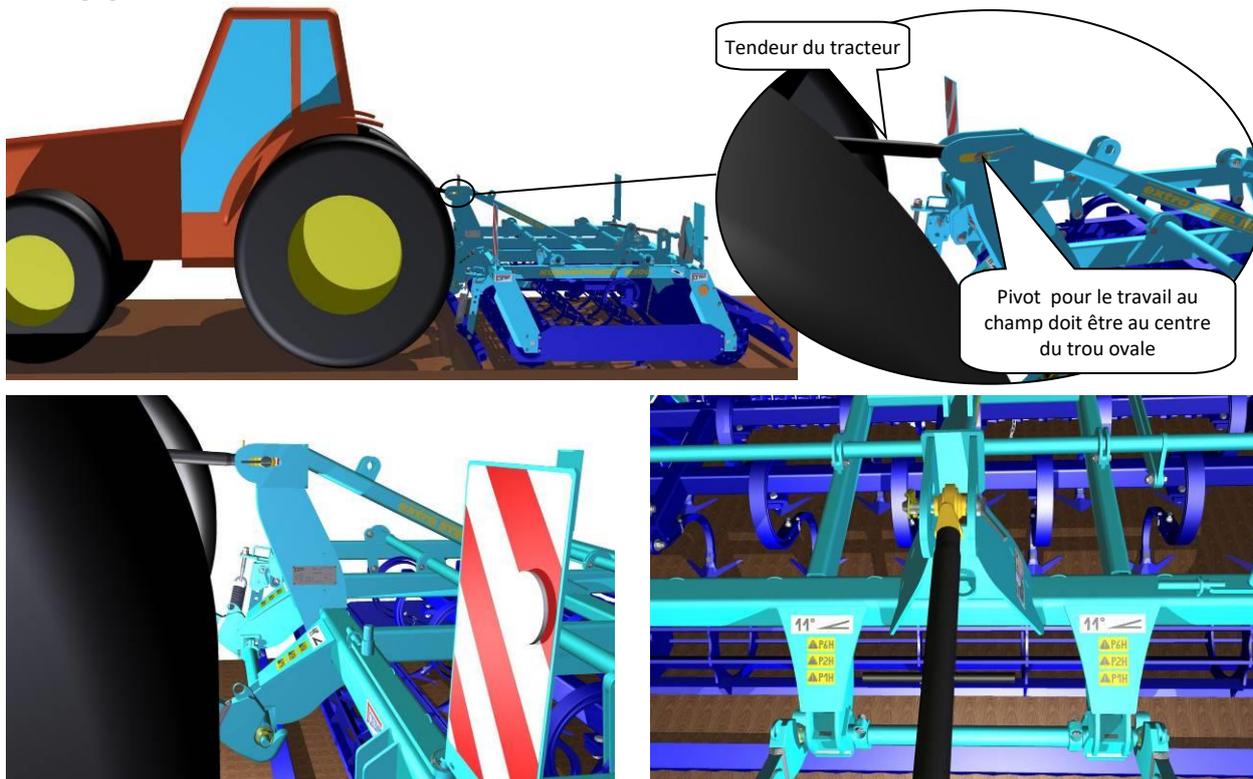


- Toujours effectuez l'agrégation sur la surface plane et dure.
- Le conducteur doit respecter toutes les règles générales en vigueur relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement.
- Le conducteur peut atteler la machine seulement à un tracteur équipé d'un crochet d'attelage arrière à trois points et d'un système hydraulique fonctionnel, non endommagé.



- Avant l'attelage de la machine au tracteur, surtout avec les tracteurs qui ne sont pas équipés de suspension rapide, l'utilisateur doit assurer la machine contre le mouvement. Pour l'attelage de la machine au tracteur, particulièrement avec les tracteurs qui ne sont pas équipés de suspension rapide, l'utilisateur doit assurer la collaboration avec d'autres personnes endoctrinées d'une manière prouvable. Ces personnes ne peuvent pas circuler dans l'espace de suspension lors du mouvement du tracteur vers la machine. Cette personne auxiliaire peut entrer dans l'espace de la suspension arrière du tracteur quand le tracteur est assuré contre le mouvement. L'utilisateur du tracteur équipé d'une suspension rapide peut effectuer cet attelage lui-même de la cabine du conducteur du tracteur.
- Après l'attelage de la machine au tracteur il est nécessaire d'ajuster la longueur du tendeur TBZ du tracteur. La machine doit être située sur les rouleaux de travail. Pour travailler sur le champ, ajustez la longueur du tendeur de sorte que la goupille soit environ dans la moitié du trou ovale (dess. 2). Cette position du tendeur du tracteur assurera le fonctionnement de la machine sans problèmes et permettra aussi que le tracteur épouse parfaitement le terrain. Le réglage court ou long de la longueur du tendeur du tracteur provoque au cours du travail au champ la surcharge des rouleaux de la machine ce qui cause leur endommagement. La machine ne pourra plus parfaitement épouser le terrain.

Dess.2-agrégation de la machine au tracteur



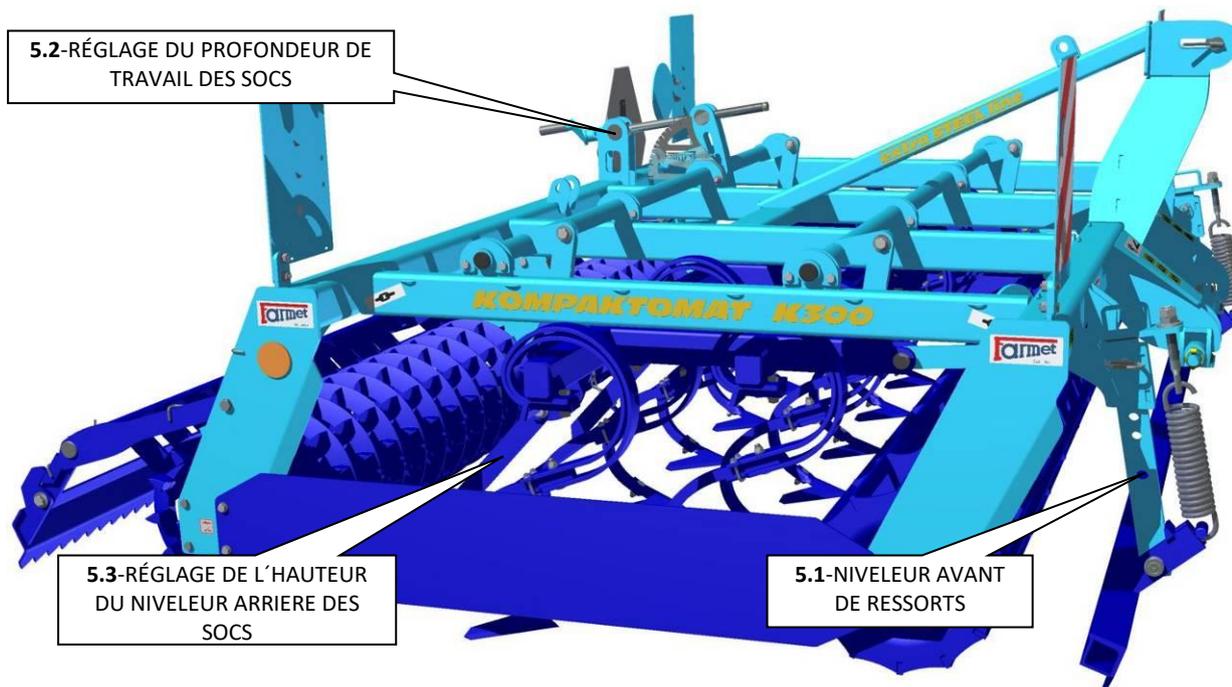
4. TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION

- Lors du transport sur les voies de terre, l'utilisateur est obligé d'observer la plus basse vitesse indiquée de transport et la plus basse accessibilité en pente indiquée de tout l'ensemble.
- Lors du transport sur les voies de terre, vu les dimensions de transport de la machine, l'utilisateur est obligé d'agir avec beaucoup de prudence.
- Lors du transport sur les voies de terre l'utilisateur doit équiper la machine d'une installation de feux fonctionnelle et en même temps il doit la faire marcher (allumer). Tant que la construction du tracteur rend possible, l'utilisateur doit installer un phare fonctionnel de couleur orange dans l'endroit le plus haut et le faire marcher (allumer). Ensuite la machine doit être équipée d'un marquage intact de la plus haute vitesse autorisée, des contours de la machine (achurés en rouge – blanc), des catadioptrés et des plaques – reflexes du marquage arrière des véhicules d'après EHK n°69.
- L'utilisateur ne peut transporter la machine sur les routes internationales et nationales que dans les cas les plus nécessaires et uniquement sur les routes transversales.
- L'utilisateur ne doit pas transporter la machine en visibilité basse sur les routes de terre.
- Pour raison de la modification de la charge sur les essieux, l'opérateur, après avoir connecté la machine au tracteur, doit respecter les règlements en vigueur relatifs à la circulation sur les communications terrestres (arrêtés, lois). Les caractéristiques de vitesse du train-routier varient également par rapport au caractère du terrain, veuillez donc adapter votre manière du déplacement à ces conditions.
- En cas de besoin, l'opérateur est tenu à présenter la carte grise de la machine (seulement en RT) conformément aux règlements en vigueur relatifs à la circulation sur les communications terrestres (arrêtés, lois).
- Lors du déplacement sur les communications terrestre, l'opérateur est tenu à respecter les signaux de transport ainsi que les règlements en vigueur relatifs à la circulation sur les communications terrestres.
- Pendant la reculade l'utilisateur doit assurer une vue suffisante de sa place de conduire dans le tracteur. En cas de vue insuffisante l'utilisateur doit faire venir une personne bien capable et convenablement instruite.

Dess.3- Position de transport de la machine



5. RÉGLAGE DES ORGANES DE TRAVAIL DE LA MACHINE



5.1 RÉGLAGE DU NIVELEUR AVANT À RESSORTS

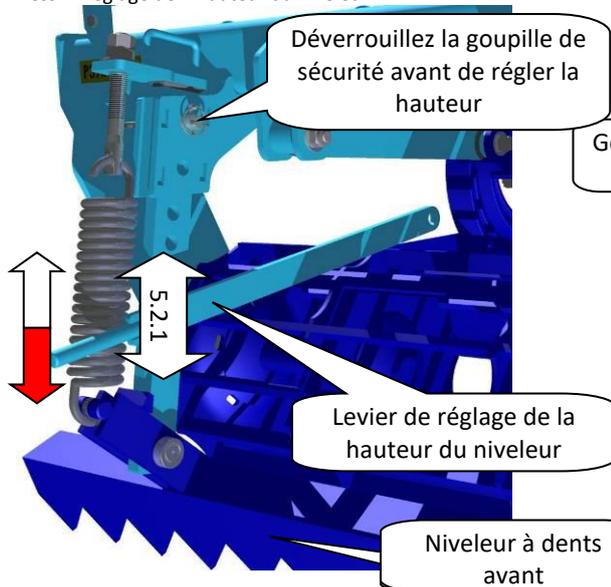
- Il est possible de régler la hauteur du niveleur avant et d'ajuster la force du ressort du niveleur.
-Faites le réglages des niveleurs avants avec la machine posée sur les sections de travail.

5.1.1 Le réglage de hauteur du niveleur avant est fait par le levier, assuré dans la position par une goupille. L'hauteur du niveleur avant est réglée en fonction de la taille des mottes et de la courbure des champs pour que le niveleur soit 3 -5 cm par-dessus des rouleaux de travail après la pose de la machine sur les rouleau de travail. Si nécessaire il est toujours possible de régler le niveleur en haut ou en bas.

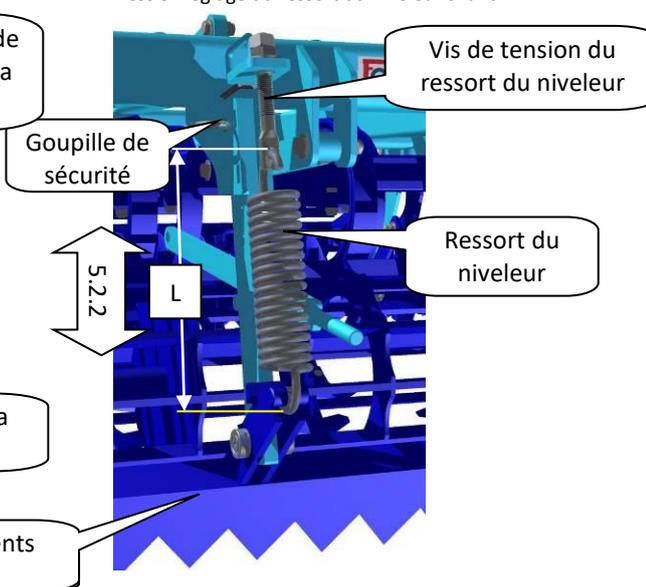
Au-dessus du standard, il est possible d'équiper la machine avec une commande hydraulique de l'hauteur des niveleurs du siège du conducteur du tracteur.

5.1.2 La suspension du niveleur avant est faite par le ressort de tension. Le ressort est précontraint au $L=345-350\text{mm}$. Sa rigidité peut également être réglée avec une vis de tension. La tension du ressort est sélectionnée en fonction de la nature du champ et de la taille des mottes dans le champ. Plus les mottes sont grandes dans le champ, plus la tension plus grande est nécessaire. La pré-tension maximale du ressort est de $L_{\text{max}}=370\text{mm}$.

Dess.4- réglage de l' hauteur du niveleur



Dess.5- réglage du ressort du niveleur avant



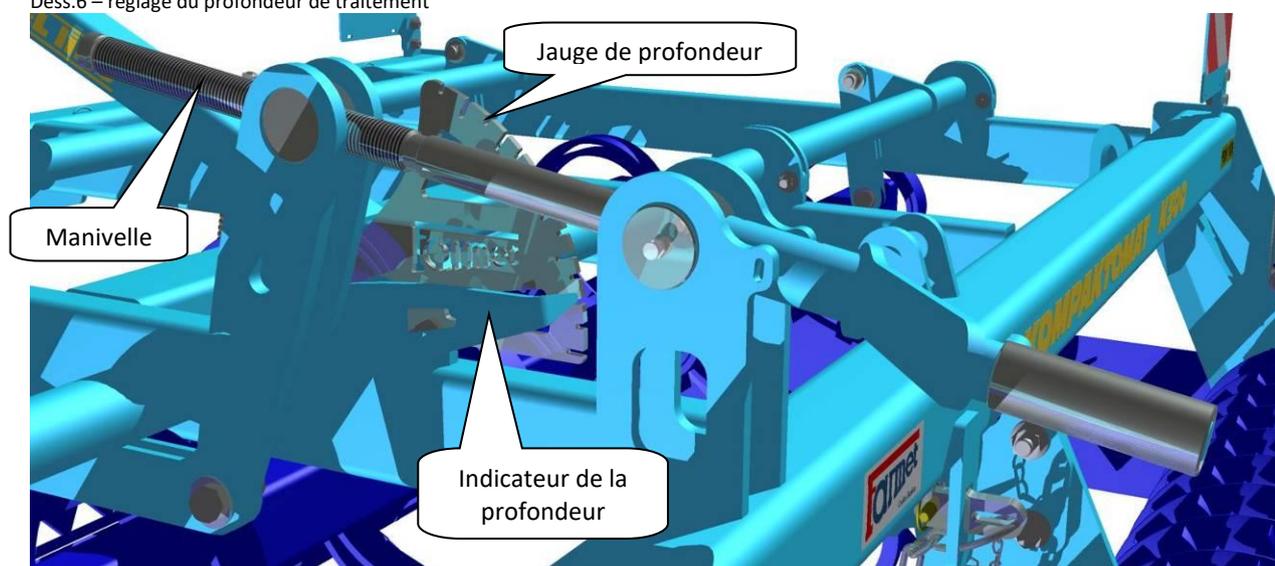
5.2 RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE LA SECTION DE SOCS

- La profondeur de travail du sol est choisie en fonction du type de culture que nous voulons cultiver, les valeurs de profondeur sont indiquées dans le tableau 2.
- Réglez la profondeur des socs lorsque la machine est en position de repos de travail. La machine doit être soulevée dans les bras du tracteur pour laisser un espace entre le support fixe et les sections de travail, approx. 50 mm.
- **Faites attention lors du réglage de la profondeur des socs en raison du roulement possible du rouleau de travail.**
- La profondeur de travail des socs est ajustée par la manivelle de vis trapézoïdale. La manivelle est située sur chaque châssis de la machine. Le réglage de la profondeur est fait en tournant la manivelle à fixer. Les jauges de profondeur se trouvent près des manivelles pour le réglage facile de la profondeur sur toute la machine.

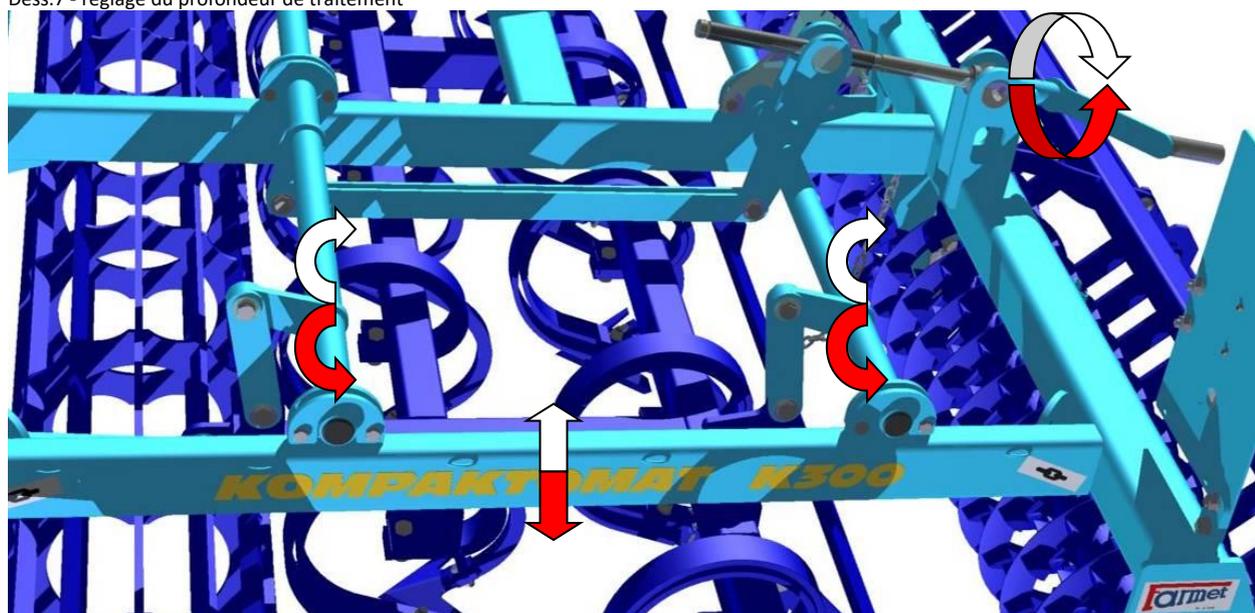


En plus, il est possible d'équiper la machine d'une commande hydraulique de la hauteur des socs du siège du conducteur du tracteur.

Dess.6 – réglage du profondeur de traitement



Dess.7 - réglage du profondeur de traitement



Tabl. 2 – profondeurs de traitement d'orientation selon la culture

CULTURE	PROFONDEUR
Betterave	2-3 cm
Colza	3-5 cm
Blé, Orge, Avoine	5-8 cm

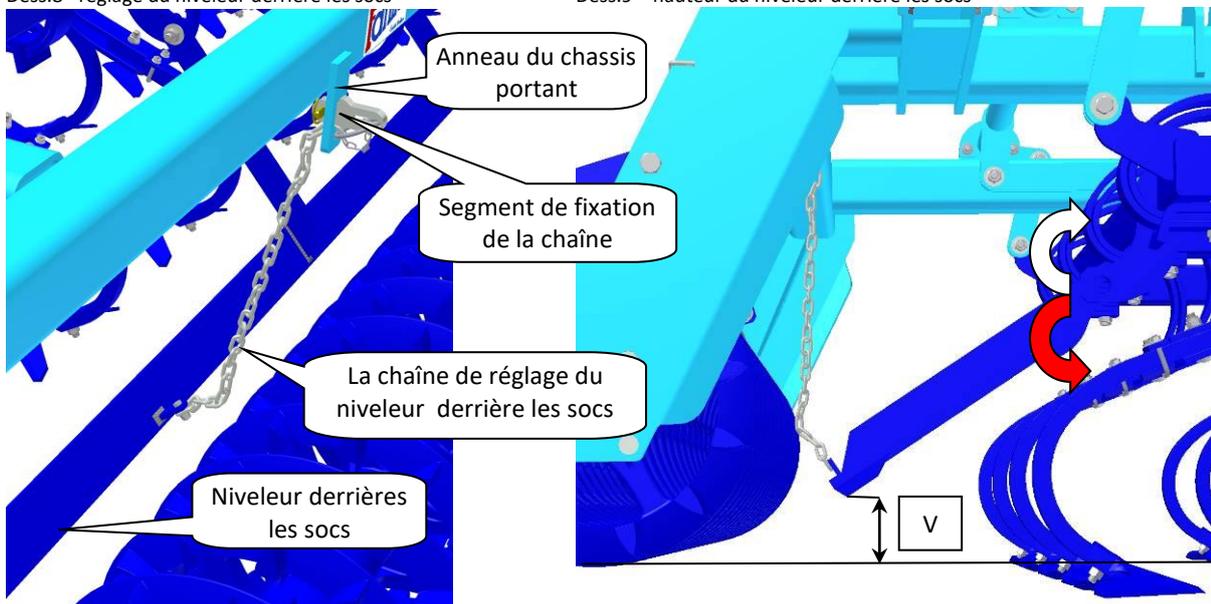
5.3 RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU NIVELEUR AU-DELÀ DES SOCS

- Le niveleur au-delà des socs sert à rectifier le sol derrière le rang des socs avant le rouleau arrière.
- La hauteur du niveleur derrière les socs est réglée par la chaîne entre le niveleur et le châssis portant. La chaîne est visée au niveleur et passée dans le châssis et fixée dans l'anneau.
- La hauteur du niveleur est réglée en fonction de la profondeur de travail des socs, plus la profondeur est grande, plus la hauteur du niveleur est réglée. Réglez la hauteur du niveleur « V » au dessus du support fixe de 60-100 mm.
- **Réglez la hauteur des niveleurs avec la machine en repos dans la position de travail. La machine doit restée sur les sections de travail.**



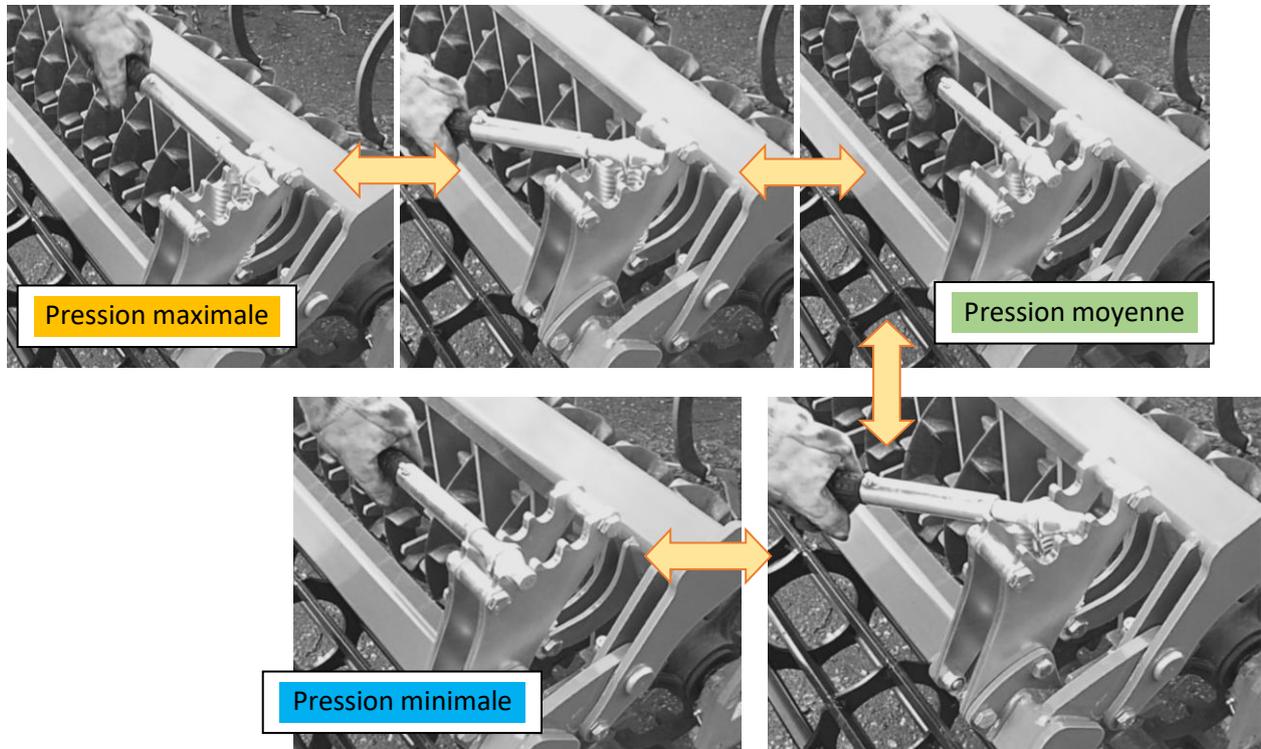
Dess.8 – réglage du niveleur derrière les socs

Dess.9 – hauteur du niveleur derrière les socs



5.4 RÉGLAGE DE LA PRESSION DU NIVELEUR DE FINITION

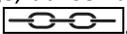
- En ajustant la pression veuillez observer les règles de sécurité de travail.
- Le mécanisme de pression du niveleur de finition fait possible de tendre le ressort de traction dans 3 positions.
- Pour changer le réglage de la pression utilisez le levier livré. Engagez le levier dans le segment de fixation du ressort et le coulissez sur l'engrenage par le mouvement balancé.



6. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE



Lors de l'entretien ou les réparations de la machine, respectez toujours les consignes et les règles de sécurité.

- Avant toute utilisation de la machine, puis en fonction du besoin, contrôlez le serrage de tous les assemblages par vis ou autres sur la machine.
- Contrôlez régulièrement la pression dans les pneus de la machine et l'état des pneus.
- Contrôlez en continu et régulièrement l'usure des éléments de travail de la machine. Les organes de travail usés réduisent la qualité du travail.
- Graissez tous les endroits de graissage selon le chapitre 6.1.
- Remplacez les socs selon le chapitre 6.2.
- Le réglage, le nettoyage et le graissage de la machine peuvent être réalisés uniquement lorsque la machine est au repos, c'est-à-dire, la machine est arrêtée et ne fonctionne pas.
- Lors du réglage, le nettoyage, l'entretien et les réparations sur la machine, bloquez les parties pliantes et rotatives de la machine pouvant chuter ou autrement menacer le conducteur.
- Lors d'une intervention sur les parties pliées de la machine, utilisez des dispositifs d'appui adéquats posés aux endroits marqués prévus à cet effet.
- Pour accrocher la machine lors de la manipulation à l'aide d'un dispositif de levage, utilisez uniquement les endroits marqués par des étiquettes autocollantes comportant la marque de chaîne .
- En cas de panne ou d'endommagement de la machine, stoppez immédiatement le travail avec la machine, coupez le moteur et protégez-le contre une remise en marche. Bloquez la machine contre le déplacement → seulement après vous pouvez procéder à la suppression de la panne.
- Utilisez lors des réparations de la machine uniquement les pièces détachées d'origine, les outils et les accessoires de protection adéquats.
- Commandez toujours les pièces détachées selon le catalogue de pièces détachées.
- Lorsqu'il est nécessaire de souder lors d'une réparation alors que la machine est attelée au tracteur, il est nécessaire que les câbles d'alimentation de l'alternateur et de l'accumulateur du tracteur soient débranchés.
- Maintenez la machine propre.



Il est déconseillé de nettoyer les tiges de piston hydrauliques et les paliers des rouleaux de travail par lavage à haute pression ou lavage au jet d'eau direct.

Le lavage à haute pression ou lavage au jet d'eau direct peuvent endommager les joints des tiges de piston et les paliers des rouleaux.

6.1 PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE

Le graissage régulier des endroits de graissage permet d'augmenter la durée de vie des nœuds et de toute la machine. Effectuez le graissage régulièrement selon le „Plan de graissage“.

Soyez particulièrement prudents lors du graissage des roulements des rouleaux, de façon à éviter tout endommagement des roulements. Lorsque vous graissez les roulements des rouleaux, tournez ce rouleau de façon à ce que la grasse remplisse uniformément le roulement.

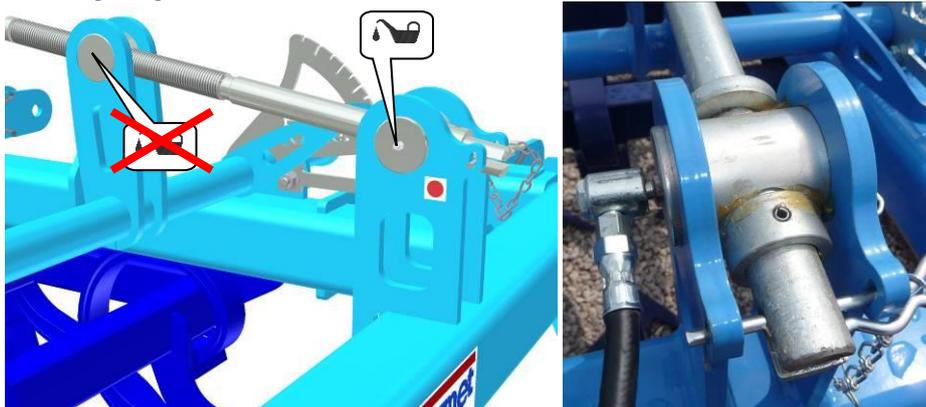
Graissez les nœuds jusqu'à ce que la grasse propre ne soit expulsée de ces nœuds. Essayez ensuite la grasse expulsée.

Tabl. 3 – endroits et intervalles de graissage de la machine

ENDROIT DE GRAISSAGE		INTERVALLE	PRODUIT DE GRAISSAGE
Manivelle de commande	Dess.10	1x par semaine *	Graisse plastique K EP2 - 30 DIN 51 502

*- valable pour la période du travail sur le champ.

Dess.10 – graissage de la manivelle de commande



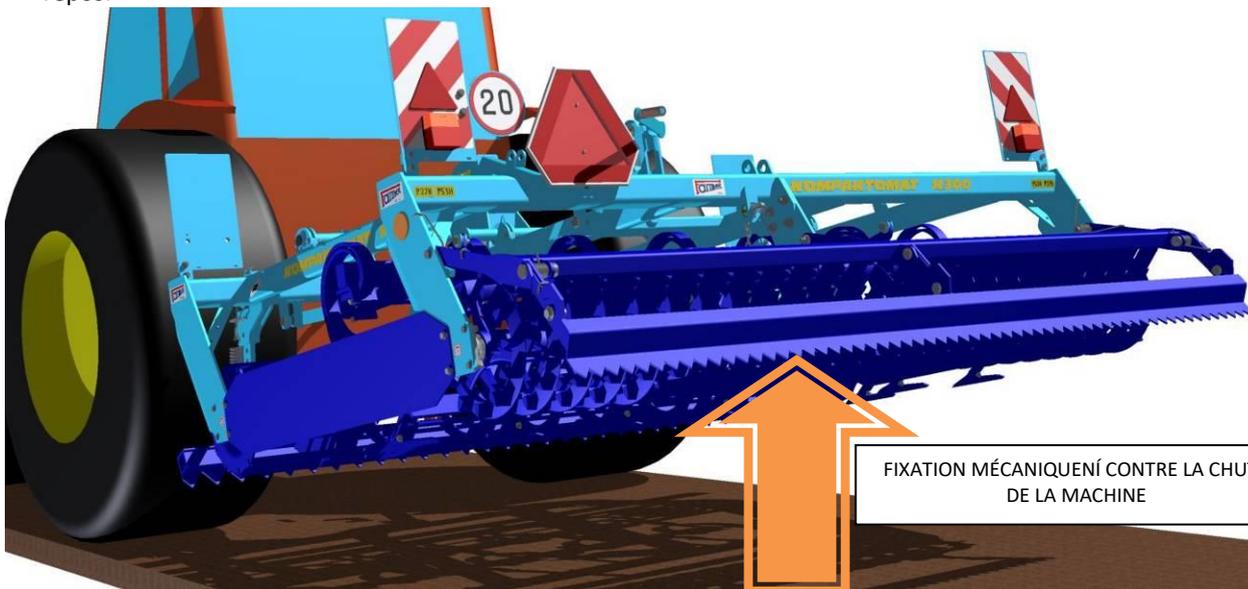
MANIPULATION DES GRAISSES:

- Manipulez les huiles et les graisses selon les lois et règles en vigueur relatives aux déchets.
- Protégez-vous du contact direct avec les huiles en portant des gants ou en appliquant des crèmes de protection.
- Lavez soigneusement les traces d'huile sur la peau à l'eau chaude et au savon. Ne nettoyez pas la peau avec de l'essence, du gasoil ou avec d'autres dissolvants.
- L'huile et la graisse sont toxiques. Si vous en avez avalé, consultez immédiatement un médecin.
 - Tenez les graisses et les huiles hors de portée des enfants.



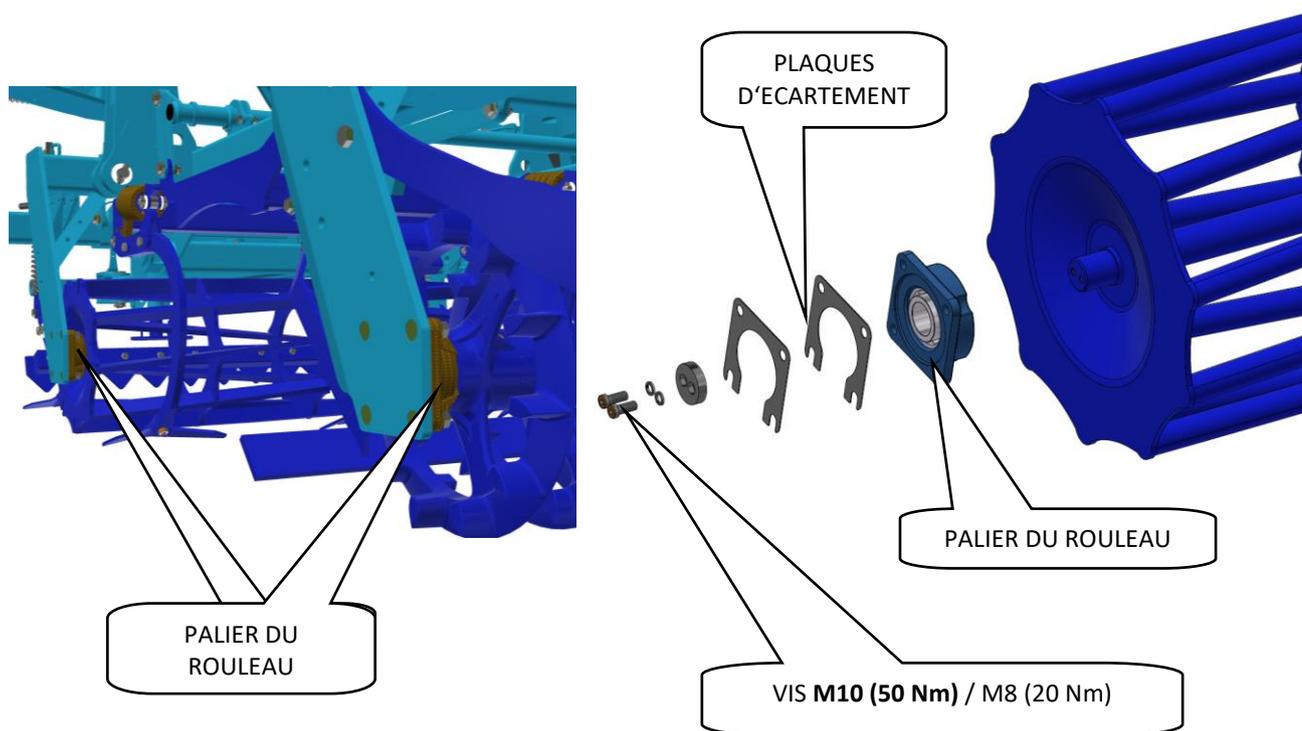
6.2 REMPLACEMENT DES SOCS USES

- Respectez lors du remplacement des socs les consignes et les règles de sécurité.
- Lors du remplacement des socs, la machine doit toujours être attelée au tracteur conformément au chapitre „3.1/page 14“.
- Pendant le remplacement des socs, le moteur du tracteur doit être arrêté et le conducteur ou le dépanneur doit empêcher l'accès libre au tracteur aux personnes non autorisées.
- L'opérateur est obligé de sécuriser la machine contre la chute éventuelle par le SUPPORT MÉCANIQUE.
- Procédez au remplacement des socs uniquement sur une surface solide et droite et lorsque la machine est au repos.



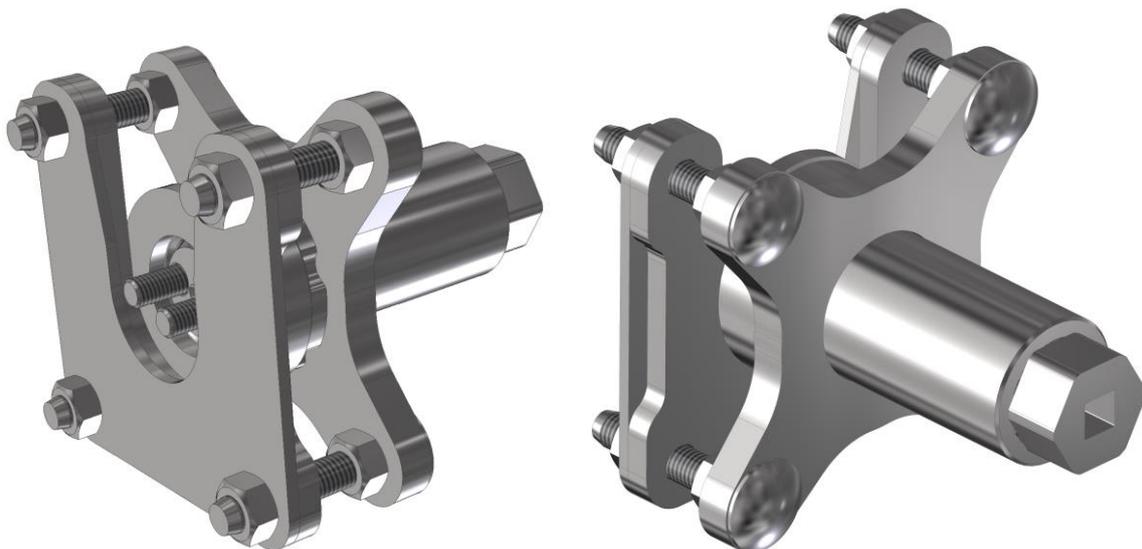
6.3 REMPLACEMENT DES PALIERS DES ROULEAUX DE TRAVAIL

- Respectez toujours lors du remplacement des paliers des rouleaux les règles et les instructions de sécurité.
- Lors du remplacement des paliers des rouleaux, la machine doit être attelée au tracteur conformément au chapitre „3.1/page 14“. Au cours du remplacement des paliers des rouleaux, le moteur du tracteur doit être arrêté et le conducteur ou le dépanneur doit empêcher l'accès au tracteur aux personnes non autorisées.
- Le remplacement des paliers des rouleaux doit être effectué sur une surface solide et droite et la machine doit être au repos.
- En cas de manque d'étanchéité du système hydraulique du tracteur, vous êtes obligé de vous procurer des appuis mécaniques à placer sous le timon de la machine.

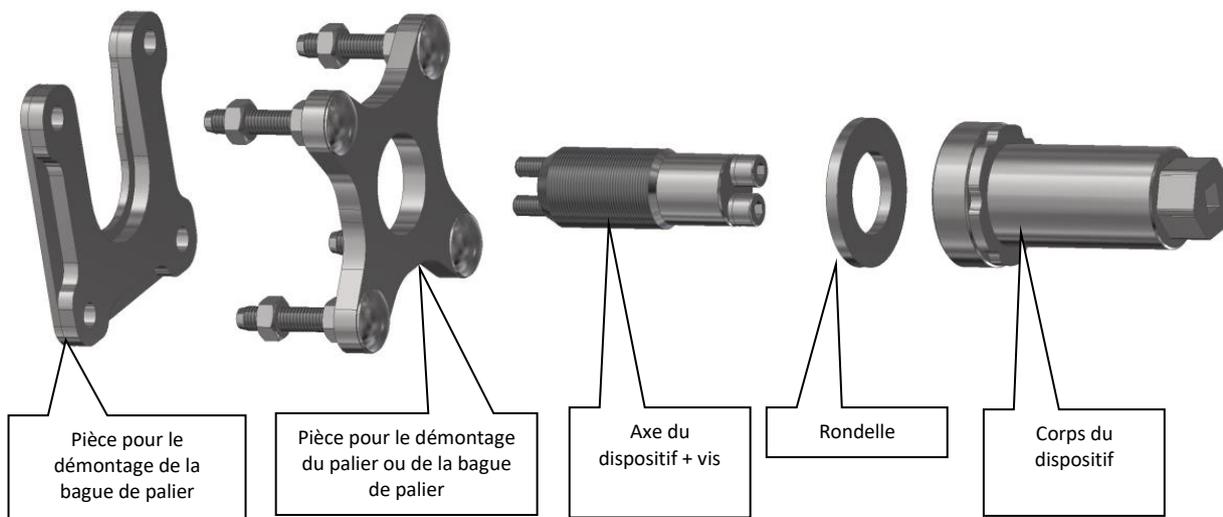


6.3.1 UTILISATION DU DISPOSITIF DE DEMONTAGE ET DE MONTAGE DES PALIERS

- Dispositif placé dans la caisse sur la machine



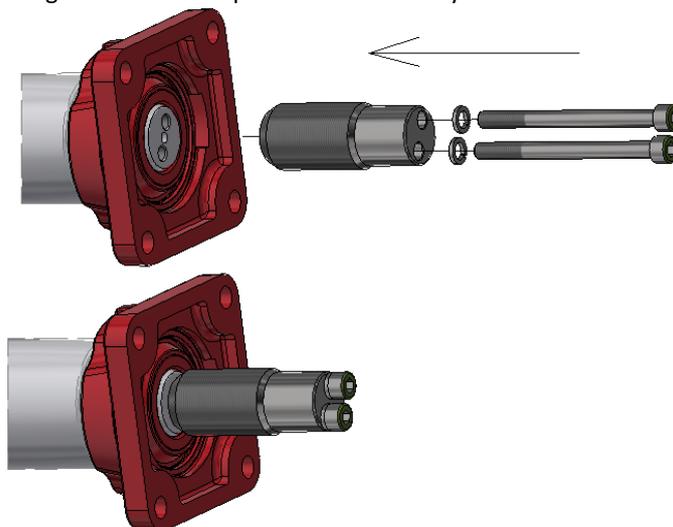
Pièces du dispositif :



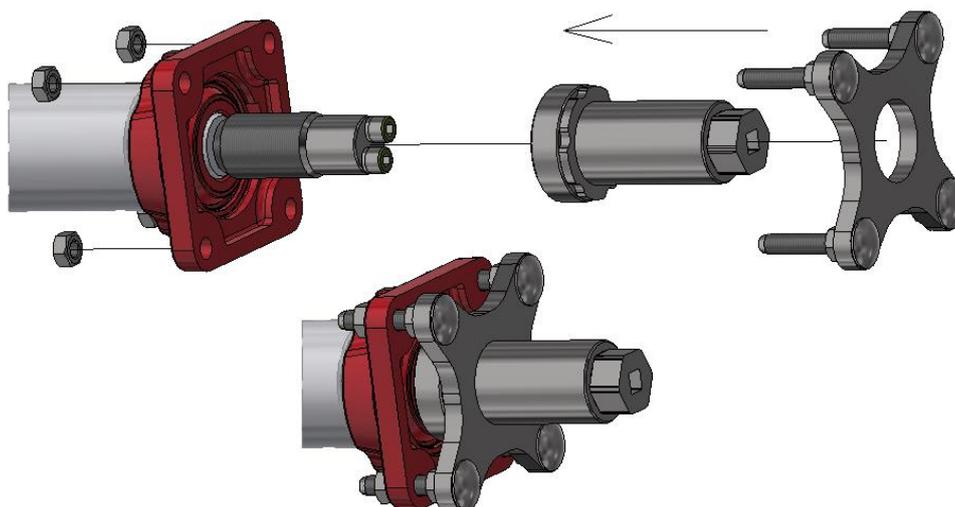
6.3.1.1 Démontage du palier complet

➤ Procédé :

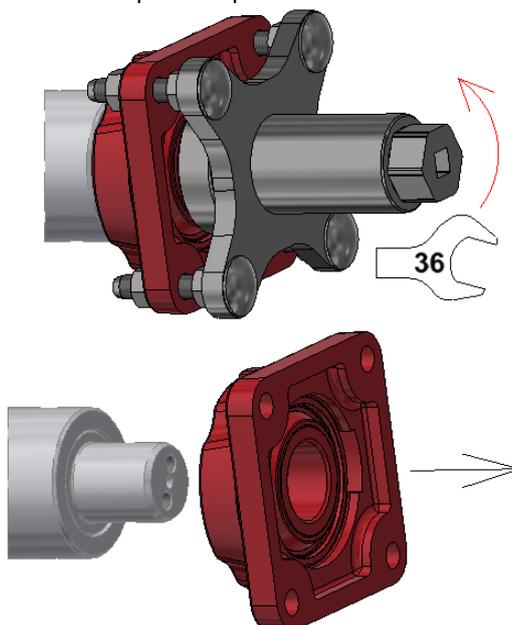
.1 Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



.2 Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier et fixation au palier à l'aide des écrous



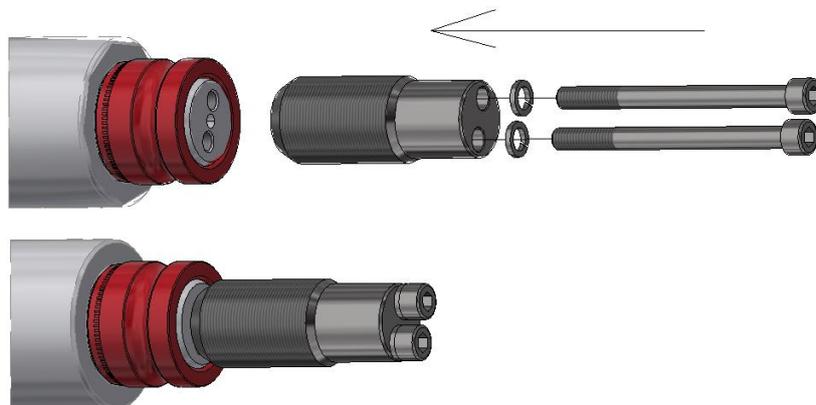
.3 Démontage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



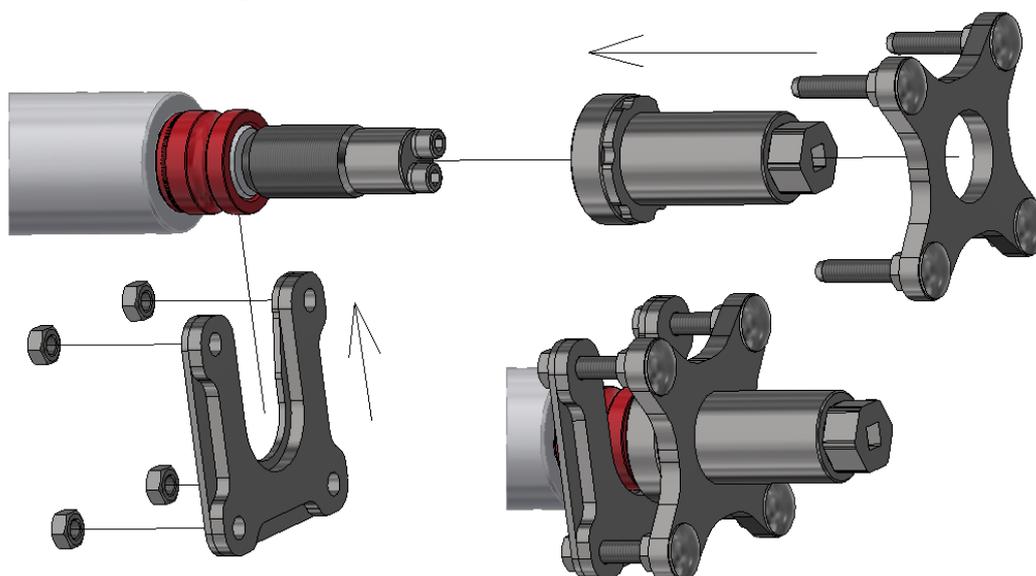
6.3.1.2 Démontage de la bague uniquement

➤ Procédé :

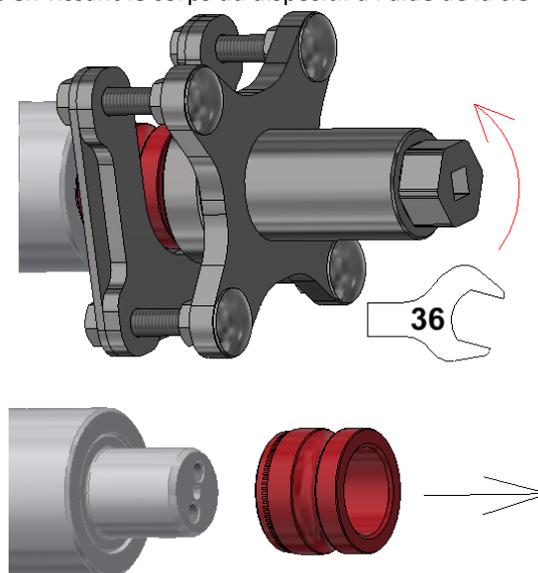
.1 Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



.2 Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier, mise en place de la pièce pour le démontage de la bague et fixation à l'aide des écrous



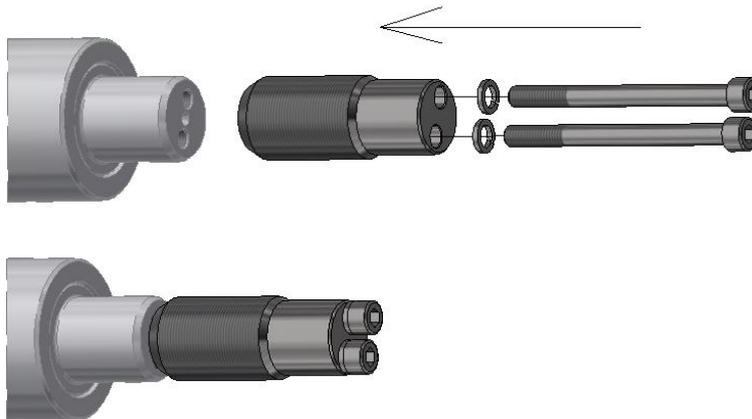
.3 Démontage de la bague en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



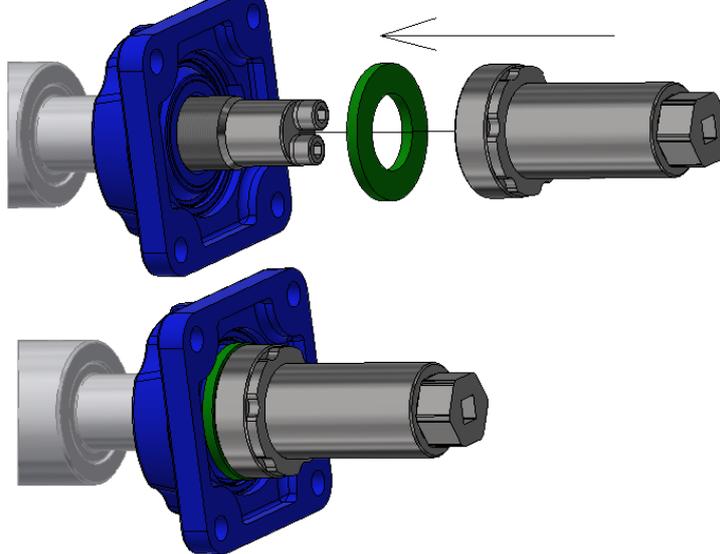
6.3.1.3 Montage des paliers sur les axes

➤ Procédé :

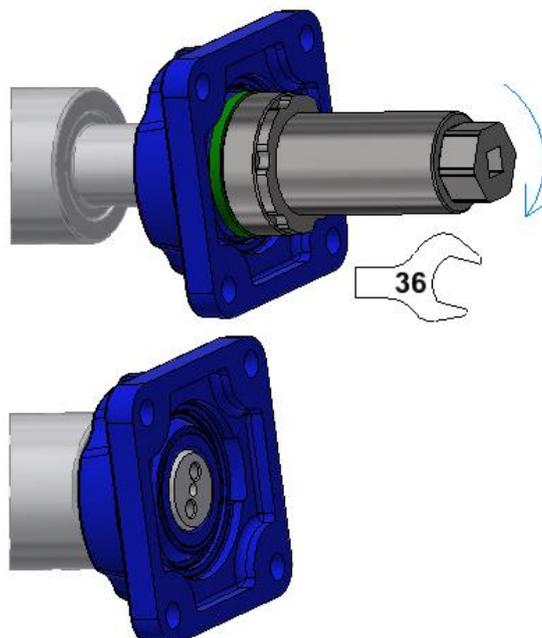
.1 Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



.2 Mise en place du palier + rondelle et vissage du corps du dispositif

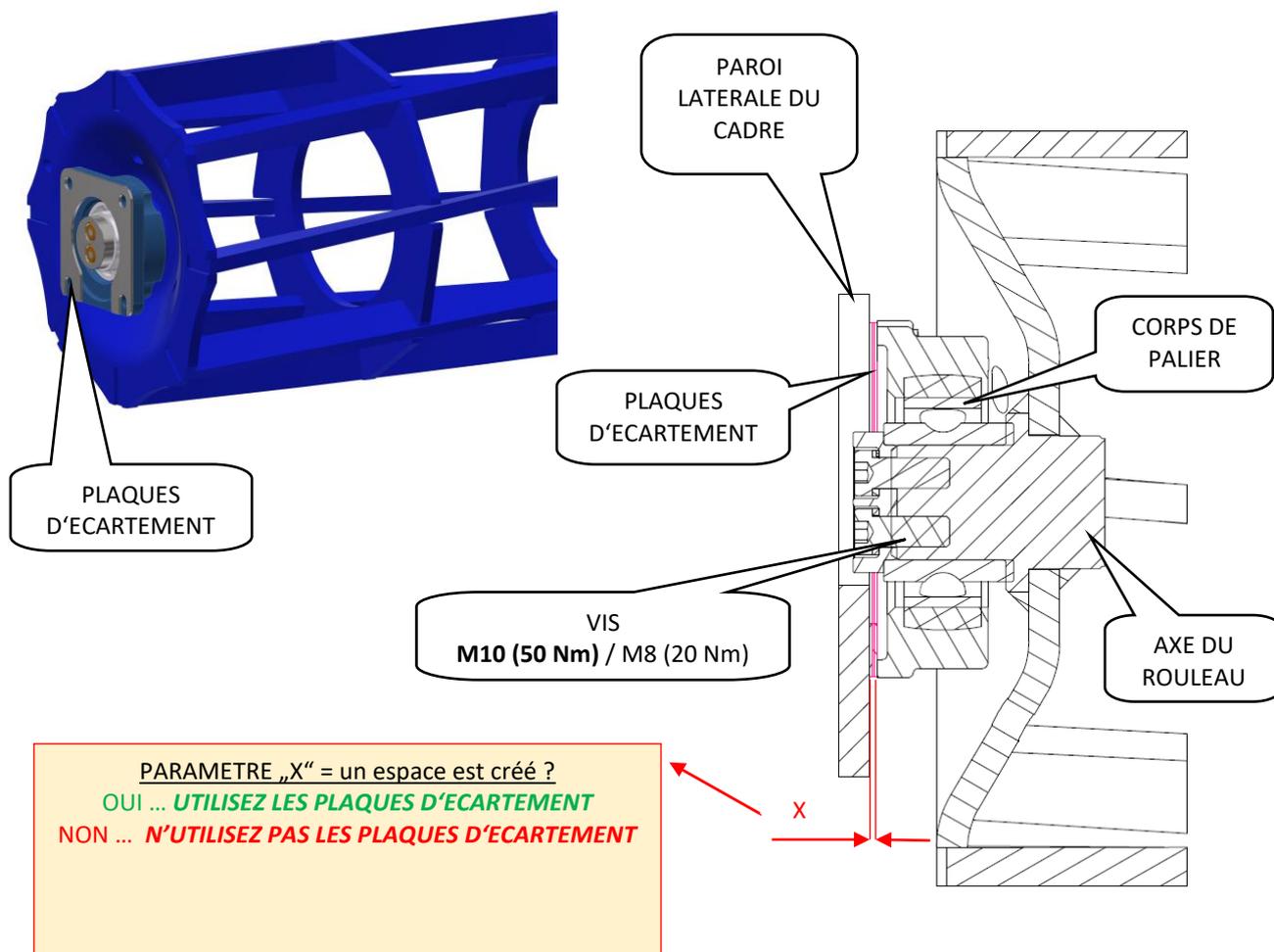


.3 Montage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



6.3.2 UTILISATION DES PLAQUES D'ECARTEMENT

- Les plaques d'écartement servent à délimiter les tolérances de fabrication. Par conséquent, elles peuvent ne pas être utilisées.
 - Fixez les corps de palier aux rouleaux
 - Sortez le rouleau avec les paliers entre les parois latérales du cadre et évaluez s'il est nécessaire d'utiliser les PLAQUES D'ECARTEMENT.

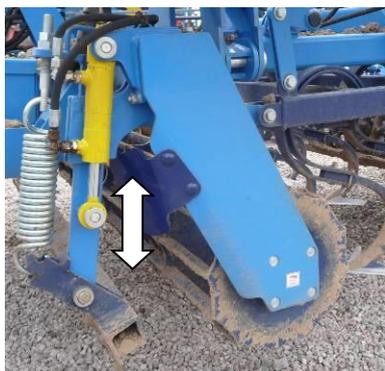


7. EQUIPEMENT HORS STANDARD DE LA MACHINE

- la structure de la machine permet d'équiper la machine d'un équipement hors standard supplémentaire qui augmentera le confort de l'opérateur de travail avec la machine et augmentera les propriétés utilitaires de la machine
- en utilisant la machine avec l'équipement hors standard respectez toujours les consignes de sécurité
- l'équipement hors standard est déterminé à l'usage avec les machines Kompaktomat Farmet

7.1 **HYDRO-NIVELEURS** = commande souple de la hauteur du niveleur avant du siège du conducteur (chap.5.1)

- par ce dispositif, il est possible de modifier la hauteur du niveleur avant du siège du conducteur en utilisant le circuit hydraulique, par conséquent, l'opérateur n'est pas obligé d'arrêter la machine et de changer manuellement la hauteur.



Exigences au système hydraulique du tracteur	- circuit de contrôle de hauteur séparé des niveleurs	Pression de circuit 200 bars, 2 pcs des couplages rapides ISO 12,5
--	---	---

7.2 HYDRO-PROFONDEUR = commande souple de la profondeur des socs du siège du conducteur (chap.5.2)

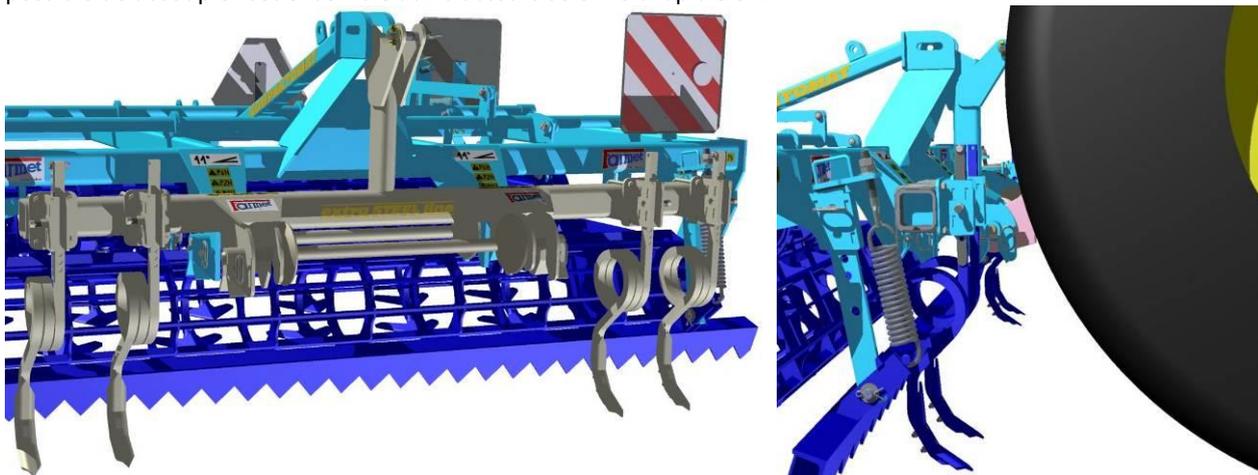
- par ce dispositif, il est possible de modifier la profondeur des socs du siège du conducteur en utilisant le circuit hydraulique, par conséquent, l'opérateur n'est pas obligé d'arrêter la machine et de changer manuellement la profondeur.



Exigences au système hydraulique du tracteur	- circuit de contrôle de profondeur séparé des socs	Pression de circuit 200 bars, 2 pcs des couplages rapides ISO 12,5
--	---	---

7.3 CULTIVATEURS STOP DU KOMPAKTOMAT PORTÉ

- la structure de la machine portée ne fait pas possible de situer les cultivateurs stop directement sur la machine. De cette raison il est possible de fixer le châssis additonnel entre le tracteur et la machine, les soi-disant **CULTIVATEURS STOP**. La structure des cultivateurs stop est fixée au kompaktomat par l'attelage à trois points. Il est possible de accoupler cet ensemble aux tracteurs selon le chapitre 3.1.



8. LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE

- L'exploitant doit veiller à séparer lors de la liquidation les pièces en acier et les pièces comportant l'huile hydraulique ou la graisse.
- L'exploitant doit découper les pièces en acier en respectant les règles de sécurité et les déposer dans un centre de ramassage des matières premières secondaires. En ce qui concerne les autres pièces, il doit procéder selon les lois en vigueur relatives aux déchets.

9. SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE

9.1 SERVICE DE DÉPANNAGE

Le service de dépannage est assuré par un représentant commercial après la consultation avec le fabricant ou par le fabricant lui-même. Les pièces détachées sont disponibles chez les vendeurs individuels par l'intermédiaire d'un réseau de vente sur tout le territoire de la république. Utilisez les pièces détachées uniquement selon le catalogue de pièces détachées édité officiellement par le fabricant.

9.2 GARANTIE

- 9.2.1** Le fabricant octroie une garantie de 12 mois pour les pièces suivantes. En cas d'enregistrement immédiat de la vente au client final avec ses coordonnées valides, le client final bénéficie d'une extension de garantie d'une durée de 36 mois. La garantie commence à courir à partir de la date de remise du produit à l'utilisateur final (acheteur). L'enregistrement doit être réalisé par le vendeur (représentant commercial) sur le portail Mon Farmet. Sur la base d'un enregistrement correctement réalisé, le client final obtient les données d'accès au portail Mon Farmet avec tous les avantages.
- 9.2.2** La garantie couvre les vices cachés apparaissant pendant la garantie lors d'une utilisation correcte de la machine à condition de respecter les conditions indiquées dans le mode d'emploi.
- 9.2.3** La garantie ne s'applique pas aux pièces détachées d'usure, c'est-à-dire à l'usure mécanique courante des pièces de remplacement des parties de travail (socs, disques, herses, rouleaux des cylindres, etc.).
- 9.2.4** La garantie est liée à la machine et ne cesse pas suite au changement de propriétaire. L'extension de la garantie est conditionnée par l'enregistrement en indiquant les coordonnées du nouveau propriétaire sur le portail Mon Farmet.
- 9.2.5** La garantie est limitée au démontage et au montage, éventuellement au remplacement ou à la réparation de la pièce défectueuse. La décision si la pièce défectueuse sera remplacée ou réparée, appartient au fabricant Farmet.
- 9.2.6** Pendant la garantie, seul un technicien agréé du fabricant est autorisé à réaliser les réparations ou d'autres interventions sur la machine, faute de quoi la garantie ne sera pas reconnue. Cette disposition ne s'applique pas au remplacement des pièces détachées d'usure (voir point 9.2.3).
- 9.2.7** Pendant la garantie, seul un technicien agréé du fabricant est autorisé à réaliser les réparations ou d'autres interventions sur la machine, faute de quoi la garantie ne sera pas reconnue. Cette disposition ne s'applique pas au remplacement des pièces détachées d'usure (voir point 9.2.3).
- 9.2.8** La garantie est conditionnée par l'utilisation des pièces détachées d'origine du fabricant.

(CZ) ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ
 (GB) CE CERTIFICATE OF CONFORMITY
 (D) EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
 (F) DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ
 (RU) СЕРТИФИКАТ СООТВЕТСТВИЯ ЕС
 (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI WE

1. (CZ) My (GB) We (D) Wir (F) Nous (RU) Мы (PL) My: **Farmet a.s.**
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 Czech Republic
 DIČ: CZ46504931
 Phone: +420 491 450 111

(CZ) Vydáváme na vlastní zodpovědnost toto prohlášení. (GB) Hereby issue, on our responsibility, this Certificate. (D) Geben in alleiniger Verantwortung folgende Erklärung ab. (F) Publiions sous notre propre responsabilité la déclaration suivante. (RU) Под свою ответственность выдаем настоящий сертификат. (PL) Wydajemy na własną odpowiedzialność niniejszą Deklarację Zgodności.

2. (CZ) Strojní zařízení: - název : **Nesený kompaktomat**
 (GB) Machine: - name : **Mounted Kompaktomat**
 (D) Fabrikat: - Bezeichnung : **Anbaugeräte Kompaktomat**
 (F) Machinerie: - dénomination : **Compactomats de portage**
 (RU) Сельскохозяйственная машина: - наименование : **Навесной компактомат**
 (PL) Urządzenie maszynowe: - nazwa : **Zawieszony Kompaktomat**

- typ, type : **KOMPAKTOMAT-N**
 - model, modèle : **K 250 | 300 N**
 - (CZ) výrobní číslo :
 - (GB) serial number
 - (D) Fabriknummer
 - (F) n° de production
 - (RU) заводской номер
 - (PL) numer produkcyjny:

3. (CZ) Příslušná nařízení vlády: č.176/2008 Sb. (směrnice 2006/42/ES). (GB) Applicable Governmental Decrees and Orders: No.176/2008 Sb. (Directive 2006/42/ES). (D) Einschlägige Regierungsverordnungen (NV): Nr.176/2008 Slg. (Richtlinie 2006/42/ES). (F) Décrets respectifs du gouvernement: n°.176/2008 du Code (directive 2006/42/CE). (RU) Соответствующие постановления правительства: № 176/2008 Сб. (инструкция 2006/42/ES). (PL) Odpowiednie rozporządzenia rządowe: nr 176/2008 Dz.U. (Dyrektywa 2006/42/WE).

4. (CZ) Normy s nimiž byla posouzena shoda: (GB) Standards used for consideration of conformity: (D) Das Produkt wurde gefertigt in Übereinstimmung mit folgenden Normen: (F) Normes avec lesquelles la conformité a été évaluée: (RU) Нормы, на основании которых производилась сертификация: (PL) Normy, według których została przeprowadzona ocena: ČSN EN ISO 12100, ČSN EN ISO 4254-1.

(CZ) Schwälil (GB) Approve by date: 02.01.2024
 (D) Bewilligen (F) Approuvé
 (RU) Утвердил (PL) Uchwalil

Ing. Petr Lukášek
 Technical director



V České Skalici date: 02.01.2024

Ing. Tomáš Smola
 Director of the Agricultural Technology Division

